

Wormhout réfléchit à mettre en place une signalétique bilingue français/flamand

PUBLIÉ LE 23/04/2015

Wormhout est la première commune de Flandre maritime à s'intéresser à la charte « Oui au flamand » créée par l'Institut de la langue régionale flamande



Jean-Paul Couché (au micro) a présenté la charte rédigée par l'Institut de la langue régionale flamande qu'il préside.

Qui vit à Wormhout sait que le flamand fait partie intégrante de la culture de la commune. Et pas seulement parce que son maire, Frédéric Devos, enseigne le flamand dans les écoles. Cette langue régionale transparaît dans le nom des villages, mais aussi celui de certaines rues. « *Il y a bien plus à faire dans le développement de la signalétique* », juge Jean-Paul Couché. Le président de l'Institut de la langue régionale flamande promeut depuis plus de dix ans cette langue parlée par encore 60 000 personnes. Pour lui, la connaissance et l'usage du flamand ont plus qu'un intérêt culturel. Jeudi soir, lors d'une présentation de la charte « Oui au flamand » au conseil municipal, Jean-Paul Couché s'est appuyé sur l'exemple de Noordpeene pour montrer que la langue flamande pouvait favoriser le développement économique et le tourisme. « *Travailler sur ses racines locales, c'est important, mais l'étude de la connaissance du flamand par le personnel communal ou la connaissance de la langue comme critère de recrutement sont des points qui semblent excessifs* », lance l'élu d'opposition Franck Breton. Les élus ont repoussé l'adoption de cette charte.